

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du 12 avril 2011

L'an deux mille onze, le douze avril, à dix huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du PAYS DU HAUT ENTRE DEUX MERS s'est réuni à La Réole, sous la présidence de Madame Solange MENIVAL.

Date de la convocation : 6 avril 2011

Date d'affichage de la convocation : 6 avril 2011

Nombre de membres en exercice : 72

Étaient présents (Titulaires) : 18

MENIVAL – MARASSE – MONIC – PICON – LONGO – LECOURT – BLANCHARD – DUBOURG – COURGEAU – FAVORY – POSSAMAI – LANCEPLENE – LE HOUARNER – JEAN – BROUSSE – CADIC – LACHAIZE – FOSTIER

Étaient présents (suppléants) : 2

MASCOTTO – GARRY

Étaient absents / excusés : 61

CASTAGNET – VAILLIER – MARTY – ROUILLON – JAUTARD – BOUIN – BOUGES – BLOT – MALANDIT SALLAUD – MONGIE – BRUJERE – CALLEDE – MEYNARD – DAMORAN – LOUSTALOT – CAPDEVILLE – SAINT MARC – GAY – DELAS – BOLZAN – CUVILLIER – ALAMINOS – DUPUCH – GOURGUES – BOISSONNEAU – GERY – REBIERE – BESSETE – FAJOL – LACHAIZE – BLUTEAU- GOMES – COMIN – RIZETTO – BRY – MARNIESSE – BORDAS – CATHERINEAU – DULONG – LAMOUREUX – VIAUD – LIMOUZIN – DARROQUY – BONNAMY – DURU – DALLA LONGA – GOUACHE – REBILLOU – D'ALMECOURT – PUAUD – AUCOIN – CORNALE – HATRON – GAULTIER GUIBERT – DIDIER – LABORDE – BOUDIGUE – MATIGNON – ARMELLIN – CHARBONNIER – KERGEFFROY

Membre de droit : Marie-Henriette GILLET, représentante du CESR

Secrétaire de Séance : M LECOURT – CDC Réolais

Madame MENIVAL ouvre la séance. Elle rappelle que les membres du Comité syndical ont été convoqués à Gornac la semaine dernière et que malgré les 29 personnes qui étaient présentes, le quorum n'a pas été atteint lors de la séance du 5 avril 2011 à 21h. Ce dernier a donc de nouveau été convoqué le 12 Avril 2011 à 18h30 à La Réole. Ainsi, lors de cette nouvelle séance le quorum n'est pas nécessaire. Madame MENIVAL tient vivement à remercier les 20 délégués présents ce soir.

I / Approbation du procès verbal du dernier comité syndical

Pas de remarque sur le procès verbal de la séance du comité syndical du mardi 8 février 2011 : il est approuvé à l'unanimité.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

II / Vote du budget principal 2011

Madame la Présidente laisse la parole à Florence CAPPELLE pour présenter le budget 2011. Florence CAPPELLE présente les sections de fonctionnement et d'investissement pour 2011. Elle précise que le budget est le même que celui présenté lors du débat d'orientations budgétaires au comité syndical du 8 février 2011.

Le budget 2011 s'équilibre de la façon suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT

Dépenses	283 188, 44 €	Recettes	283 188, 44 €
----------	---------------	----------	---------------

SECTION INVESTISSEMENT

Dépenses	4 378, 88 €	Recettes	4 378, 88 €
----------	-------------	----------	-------------

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical approuve à l'unanimité le budget principal 2011.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

III / Le devenir foncier

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE pour présenter la démarche en cours. Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que suite à l'étude lancée début Octobre 2010, le rapport a été remis en février 2011 et la présentation des résultats aux agriculteurs enquêtés, aux élus du territoire et aux acteurs du monde agricole a eu lieu le mercredi 23 Février 2011 à Neuffons. Florence CAPPELLE rappelle que tous ces documents sont disponibles sur le site Internet du Pays HE2M (www.payshautentre2mers.com).

Elle explique que suite à cette étude il a été décidé de constituer un groupe de réflexion ayant pour but d'étudier les possibilités d'actions afin de favoriser la transmission des exploitations agricoles sur le territoire. Ce groupe comprend à présent une vingtaine de personnes.

Madame MENIVAL invite les élus faisant parti du bureau des communautés de communes à participer à ce groupe de réflexion de façon à faire un retour dans chacun des bureaux communautaires (il manque un élu de la CDC du Monségurais et un élu de la CDC du Pays de Pellegrue).

IV / Les circuits courts

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE. Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que le recensement qui a été lancé a permis d'identifier 27 producteurs faisant de la vente directe. L'objectif est de commencer le travail de création graphique rapidement de façon à pouvoir sortir le guide courant Juin. Pour cela il va s'agir de choisir un prestataire.

Florence CAPPELLE informe qu'un travail en partenariat avec le Pays Rives de Garonne a été amorcé sur les circuits courts afin de mutualiser le travail. Cela va conduire à l'organisation d'une rencontre en Avril entre des collectivités souhaitant introduire des produits locaux dans leur restauration collective avec les producteurs locaux. En fonction du résultat de cette rencontre, il sera envisagé d'organiser une information auprès des collectivités et des producteurs sur les marchés publics.

Lors du dernier comité syndical, il avait été décidé de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde et du Conseil Régional d'Aquitaine. Pour la demande auprès du Conseil Régional d'Aquitaine il convient que celle-ci entre dans le cadre du plan de communication 2011 du Pays HE2M. Ainsi, Madame la Présidente propose de faire une demande de soutien financier auprès du Conseil Régional d'Aquitaine pour le plan de communication 2011 qui comprend les éléments suivants :

- communication pour l'organisation du forum de l'entreprise ;
- promotion des circuits courts ;
- réédition du guide « Qui fait quoi pour mon entreprise ? » ;
- communication pour l'organisation d'un forum territorial ;
- communication d'information auprès de la population des actions du Pays HE2M.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical décident :

- De déposer une demande de soutien financier auprès du Conseil Régional d'Aquitaine pour le plan de communication 2011 du Pays Haut Entre Deux Mers.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

V / OCM

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE. Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que suite à la décision qui nous a été transmise en Janvier 2011, Anne-Sophie DESANGIN est en train de travailler avec la DIRECCTE afin d'envisager une réorganisation de l'enveloppe de façon à atteindre les taux de subventions demandés dans le cadre du financement des bilans-conseils. Un comité de pilotage sera organisé en Mai 2011 afin de démarrer le volet investissement.

VI / Les Points d'accès à la Téléformation (P@T) du Haut Entre Deux Mers

Madame la Présidente donne la parole à Florence CAPPELLE. Elle fait le point sur l'opération des P@T qui a été lancée en Février 2011. Elle informe les membres du comité syndical qu'il y a eu un démarrage échelonné du dispositif. Pour l'instant, le lancement de l'opération des 300 initiations à Internet pour le grand public a été fait le 14 Février 2011 et aura lieu jusqu'au 14 Juin 2011. 50 initiations ont déjà été réalisées et 50 sont déjà programmées.

M DUBOURG demande s'il ne serait pas pertinent de relancer une deuxième phase de communication. Florence CAPPELLE rappelle que c'est tout à fait juste et qu'il est en effet prévu de faire paraître d'autres articles dans la presse d'ici la fin du mois d'Avril.

D'autre part Florence CAPPELLE informe que pour la mise en œuvre de la partie formation à distance, du fait du caractère expérimental du projet, il a fallu trouver des solutions au niveau du Conseil Régional d'Aquitaine pour permettre à pôle emploi, missions locales et cap emploi de prescrire. Après plusieurs semaines de réflexion, une solution a finalement été trouvée et les formations à distance devraient commencer fin Mai / début Juin.

VII / Chantier formation 2

Florence CAPPELLE présente des photos du chantier formation. Elle informe les membres du comité que sur les 13 stagiaires présents au début :

- deux ont quittés le chantier et le recrutement pour les remplacer est en cours ;
- trois stagiaires ont été absents plusieurs jours, mais la situation semble être rentrée dans l'ordre.

Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que l'organisme de formation IDC pro s'est installé sur le territoire. Etant à l'origine à Bergerac basé, ils louent depuis Mars 2011 des locaux dans la zone d'activité de Frimont à La Réole. Le temps nous dira si cette installation est pérenne.

Josie MARASSE rappelle que le bâtiment qui est rénové, dont la Mairie de La Réole est propriétaire, servira à accueillir les jeunes femmes du CFA de La Réole qui viendront se former mais qui ne peuvent pas se loger à l'internat, celui-ci étant réservé aux garçons.

VIII / Connaissance des besoins du tissu économiques local du Pays du Haut Entre Deux Mers

Madame MENIVAL laisse la parole à Florence CAPPELLE pour présenter le forum de l'entreprise qui sera organisé le vendredi 15 avril 2011 de 13h à 19h à la mairie de La Réole. Florence CAPPELLE informe les membres du comité qu'Anne-Sophie DESANGIN a beaucoup travaillé pour l'organisation de ce forum à destination des chefs d'entreprise et que cela prend forme. La demi-journée sera organisée de la façon suivante :

- Trois ateliers / débats se succéderont sur les thèmes de l'emploi, le financement des projets et l'éco construction, chaque thème accueillera environ 8 intervenants ;
- Une quinzaine de stands seront tenus par une quinzaine de structures ;
- Un pôle création / reprise d'entreprise.

Une communication importante a été mise en place pour attirer les chefs d'entreprises : affiches, flyers, communication presse et radio, Internet, diffusion via les réseaux, etc.

Madame MENIVAL invite toutes les personnes présentes à venir assister au forum de façon à identifier et comprendre les besoins des chefs d'entreprises.

IX / Marketing territorial

Madame MENIVAL explique aux membres du comité syndical que le territoire du Pays Haut Entre Deux Mers possède de nombreuses richesses et de nombreux atouts mais que ceux-ci ne sont pas mis en valeur. Ainsi elle propose aux membres du comité syndical d'amorcer une démarche de marketing territorial de façon à étudier les potentialités de développement du territoire et le positionnement du territoire dans son environnement. Madame MENIVAL propose pour cela d'embaucher une stagiaire qui aurait pour mission de réaliser un diagnostic territorial, de définir des choix stratégiques et de proposer un plan d'action.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, à l'unanimité, les membres du Comité Syndical décident :

- Le recrutement d'un stagiaire de la formation professionnelle pour mener une étude de marketing territorial ;
- D'inscrire les crédits correspondants au budget ;
- Chargent la Présidente du recrutement de l'agent et l'habilitent à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

Votants : 20 Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Josie MARASSE trouve que c'est une très bonne idée dans la mesure où le territoire n'est pas connu. Elle cite l'exemple du journal Sud Ouest dans lequel le Haut Entre Deux Mers n'apparaît pas. Il n'y a jamais de maisons à vendre qui apparaissent dans le journal du Sud Ouest alors que des maisons sont à vendre régulièrement.

Marie-Claude JEAN demande s'il ne serait pas possible que le diagnostic territorial prenne deux formes ou plutôt deux visées : le marketing territorial et le SCOT du Sud Gironde. A cela viendra s'ajouter les propositions.

Madame MENIVAL remercie pour ces remarques tout à fait pertinentes et les invite à rencontrer la future stagiaire pour leur faire part de leur avis et de leur connaissance du territoire.

X / Questions diverses

Madame MENIVAL laisse la parole à Florence CAPPELLE pour présenter les deux points ayant été abordés en bureau.

Florence CAPPELLE informe les membres du comité syndical que la Préfecture a demandé au Pays HE2M de réaliser l'évaluation de la candidature au Pôle d'Excellence Rural déposé en 2006 concernant le projet Bois Energie et Chimie Verte. Anne-Sophie DESANGIN et Florence CAPPELLE ont donc passé un temps certain au mois de Février afin de remettre cette étude dans les meilleurs délais.

D'autre part, suite à la demande de M D'AMECOURT lors du dernier bureau, pour l'inscription du projet de mise en réseau des bibliothèques du territoire du Sauveterrois et de la réhabilitation / construction d'une bibliothèque, Florence CAPPELLE explique qu'elle s'est rapprochée des services régionaux. Elle informe qu'un avenant pour un seul projet n'est pas possible et qu'il va falloir recenser les éventuels autres besoins sur le territoire.

Pas d'autres questions. La séance est levée à 19h30.